

APRÉMIS

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS

2025



*« Si tu veux aller vite,
marche seul;
mais si tu veux aller loin,
marchons ensemble! »*



SOMMAIRE

1. RAPPORT MORAL

PAGE 4

2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

PAGE 6

3. TEMPS FORTS

PAGE 13

4. LE SIÈGE ET LES FONCTIONS MUTUALISÉES

PAGE 18

5. PÔLE INSERTION VERS LE LOGEMENT

PAGE 22

6. PÔLE INSERTION VERS L'EMPLOI

PAGE 32

7. PÔLE SOCIO-JUDICIAIRE

PAGE 37

8. REVUE DE PRESSE CHOISIE

PAGE 40

1 RAPPORT MORAL

→ Les associations, quelles qu'elles soient, connaissent des périodes de stabilité et des périodes de transition. L'Association Aprémis est en période de transition. Au cours de l'année 2025, l'Association a procédé à une réorganisation importante en réponse à l'évolution de son environnement. L'Association a repensé son organisation globale afin d'adapter ses pratiques administratives, financières et managériales aux exigences actuelles et perpétuer la qualité de l'accompagnement des personnes en intégrant les nouvelles injonctions de nos partenaires publics.

→ L'objectif était d'ouvrir un nouveau chapitre dans l'histoire de l'Association, en consolidant une cohérence entre ses différents dispositifs d'accompagnement. La structure actuelle s'articule désormais autour de trois missions complémentaires : l'accompagnement par le logement, l'accompagnement par l'emploi, et une action socio-judiciaire pour prévenir et lutter contre la récidive. Deux directeurs de pôle et une équipe d'encadrement, sous la responsabilité de la Directrice Générale, sont mobilisés pour piloter et mettre en œuvre cette nouvelle organisation.

→ L'Association fait face à plusieurs défis essentiels :

- Favoriser la transversalité entre les pôles afin d'encourager la complémentarité et le partage des compétences ;
- Doter le siège d'outils de gestion performants, capables d'anticiper les situations et de soutenir des stratégies prospectives ;
- Développer des coopérations interassociatives au niveau départemental, pour porter un message politique commun auprès des partenaires publics et mutualiser des ressources ;
- Renforcer le bénévolat de gouvernance ;
- Actualiser le Projet Associatif et les Statuts pour réaffirmer les valeurs fondamentales de l'Association et organiser les modes de coopération et de représentation des acteurs.

→ Cette liste n'est pas exhaustive, mais ces enjeux sont incontournables pour assurer la pérennité de l'Association. Leur résolution nécessite une cohérence globale, tant par l'adhésion au Projet Associatif renouvelé que dans sa mise en œuvre opérationnelle. Chacun à sa place, au sein de la gouvernance comme parmi les salariés, est responsable de la consolidation indispensable de l'Association.

→ Le Conseil d'Administration est convaincu que la logique de coopération inter-associative amorcée avec l'APAP, et à terme avec d'autres partenaires, contribuera à la consolidation de l'Association et au développement qualitatif de ses actions sur le terrain. La mutualisation des convictions et des moyens renforcera notre efficacité collective.

→ En tant que Président de l'Aprémis, je mesure l'ampleur du travail encore à accomplir pour entrer dans la période de stabilité attendue. Mais je suis convaincu que nous sommes engagés dans la bonne direction. Gardons le cap!

→ Je tiens à remercier nos partenaires institutionnels – l'État, le Conseil Départemental et la Ville d'Amiens – pour leur soutien, leur écoute et leurs encouragements, même dans le contexte financier contraint que nous tous nous déplorons.

→ Je remercie également tous les acteurs de l'Association: les membres du Conseil d'Administration, les salariés, les bénévoles et les personnes accompagnées. Sans l'engagement de chacun nous ne pouvons pas ensemble construire demain.

→ Pour conclure, je rappelle l'importance du passage de la parole à l'action :
« Le dire c'est bien, le faire c'est mieux ».

Le Président **Thibault d'Amécourt**

2 PRÉSENTATION GÉNÉRALE

2.1 APRÉMIS, une association pour lutter contre les exclusions

L'APRÉMIS a vocation à prévenir et combattre l'exclusion sociale dont elle refuse la fatalité, en la combattant dans l'intérêt de la personne et de la cohésion sociale.

La situation économique et les évolutions sociétales génèrent des processus d'exclusion qui laissent de côté une partie de la population, qu'il s'agisse en particulier de l'accès au logement, à l'emploi, aux soins, à la citoyenneté et au maintien du lien social.

Les valeurs de l'association constituent le socle de ses actions et de sa relation avec les personnes accompagnées :

- Le respect des personnes ;
- L'accès à la citoyenneté ;
- La laïcité.

Son intervention relève de l'économie sociale et solidaire.

2.2 APRÉMIS, une association qui agit en proximité et sur tout le département de la Somme



1



2



3



4

L'association est implantée dans l'ensemble du département de la Somme :

- Son siège social est au 21 rue Sully à Amiens **1** ,
- Les bureaux et le siège sont répartis entre les 21 et 55 rue Sully **1 2** et le 89 rue Maberly **3** ;
- Il y a une antenne à Abbeville, 25 Bis rue Mautort **4**.

2.3 APRÉMIS, une association aux accompagnements pluriels

L'association accompagne des publics variés : ménages hébergés ou logés, locataires ou propriétaires de leur logement, personnes migrantes, bénéficiaires de minimas sociaux, salariés en contrat d'insertion...

Pour répondre à leurs besoins, l'association démultiplie et adapte ses modalités d'accompagnement.

Parfois, certains usagers sont accompagnés dans le cadre de plusieurs dispositifs internes.

7 800

PERSONNES
ACCOMPAGNÉES



3 451 MÉNAGES SAMARIENS

3 533

PERSONNES EN
ACCOMPAGNEMENT
SOCIAL



2 082
MÉNAGES



4 267

PERSONNES SENSIBILISÉES



10 104
ENTRETIENS
SOCIAUX



624 ATELIERS COLLECTIFS
1 372 ENTRETIENS DE RÉGIE
860 INTERVENTIONS
TECHNIQUES



355

LOGEMENTS AU 31/12/2025

27% À ABBEVILLE
ET DANS L'EST DE LA SOMME

2.4 La gouvernance de l'association

Composition du Conseil d'Administration 2025

Collège des personnes physiques et morales

(15 administrateurs au maximum – 13 postes pourvus):

- Thibault d'AMECOURT, président,
- Claudine MARTIN, vice-présidente,
- Bruno CAILLEUX, trésorier
- Robert ADAM (démissionnaire en mars 2025)
- Dominique COLIN
- Clémence CARRUETTE
- Laurent GUILLARD
- Bernard LACHARME
- Louis PATOOR,
- Renaud POIX,
- Jean-François PRUVOST,
- Romuald TRABOUILLET,
- Dominique SOULIER (démissionnaire en septembre 2025)

Collège des personnes accompagnées

(3 administrateurs au maximum, 0 postes pourvus)

Les représentants des salariés au C.A.

(3 administrateurs désignés par le Comité Économique et Social):

- Bruno FRUITIER (démissionnaire en janvier 2025), remplacé par Karine LEGRAND
- Benoît RIGAU, X,
- Anthony OUDINET, remplacé par Julie DEFOSSEZ

Bureau

- Thibault D'AMECOURT, Président
- Claudine MARTIN, Vice-Présidente
- Clémence CARRUETTE, Comité de l'alliance APAP APRÉMIS
- Laurent GUILLARD, Coordinateur des réflexions thématiques
- Bruno CAILLEUX, Trésorier et Comité de l'alliance APAP APRÉMIS
- Bernard LACHARME, Membre
- Louis PATOOR, Membre
- Jean-François PRUVOST, Membre
- Christophe VOINCHET, Membre

L'association compte 17 adhérents en 2025.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois en 2025.

2.5 Le bénévolat

Les bénévoles de l'association s'engagent essentiellement de 3 manières différentes :

- Au Conseil d'Administration et au Bureau ;
- De manière permanente au Relais Enfants Parents ;
- Ponctuellement dans certaines actions : CADA, Pension de Famille

2.6 L'équipe professionnelle

En 2025, l'association a salarié 129 personnes différentes (hors salariés en contrat à durée déterminée d'insertion) contre 122 en 2024 et 128 en 2023. Ce sont près de 106 personnes qui étaient salarié.e.s au 31/12/2025, contre 109 au 31/12/ 2024 et 108 au 31/12/2023.

En 2025, ce sont donc 20 nouveaux salariés.e.s qui ont été embauchés (contre 18 en 2024 et 13 en 2023).

L'ancienneté moyenne dans l'association est de 8.58 années. Tandis que l'âge moyen est de 42.7 ans.

Pour les emplois d'insertion, ce sont 112 personnes différentes qui ont été salarié.e.s en 2025 contre 118 en 2024 et 119 en 2023.

2.7 La nouvelle organisation des services

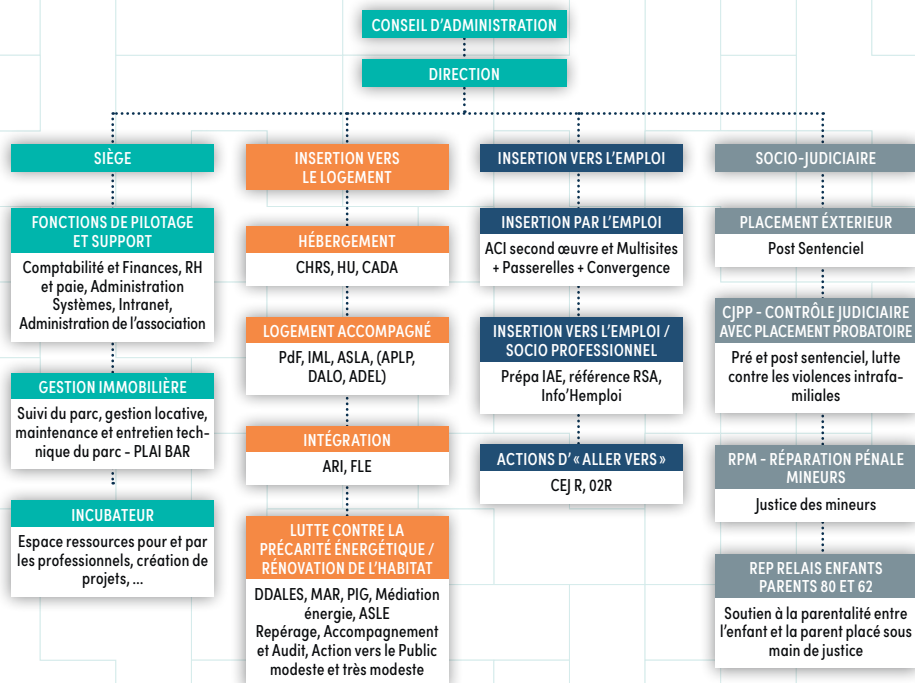
Le Conseil d'Administration a validé la réorganisation des services de l'association.

Ce plan de transformation ainsi initié vise à stabiliser et pérenniser notre organisation et à améliorer l'efficacité de nos services autour de cinq orientations majeures :

1. Réorganisation des services par métiers et savoirs-faire : plus de lisibilité et d'efficacité.
2. Création et renforcement d'un siège, pôle support : maîtrise des risques et optimisation des fonctions transversales.
3. Mise en place d'un management transversal : collaboration accrue entre services.
4. Suivi des perspectives économiques : anticipation des défis financiers.
5. Implication active du Conseil d'Administration : pilotage renforcé.

L'organisation se structurera autour des pôles suivants :

- Pôle Insertion Vers le Logement
- Pôle Insertion Vers l'Emploi
- Pôle Socio Judiciaire
- Siège, Gestion Immobilière,
- et un incubateur de projets



2.8 La représentation de l'association auprès des associations partenaires, fédérations et partenaires institutionnels

L'APRÉMIS adhère à plusieurs associations ou fédérations :



Membre du CA :
Thibault d'Amécourt,
vice-président du territoire
de la Somme ;
et Marie Fauvarque,
participations aux réunions
d'adhérents de la Somme



Adhérent :
Thibault d'Amécourt
et Marie Fauvarque



Adhérent :
Thibault d'Amécourt
et Marie Fauvarque



Membre du CA :
Marie Fauvarque
et Christophe Voinchet.
Participation aux com-
missions : Emmanuel Gall
et Emmanuelle Sallé



Adhérent :
Thibault d'Amécourt
et Marie Fauvarque



Démission du CA
en juin 2025



Collectif animé par l'IRIAE ;
Marie Fauvarque
et Emmanuel Gall.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

2.9 Liste des partenaires

ILS FINANCENT NOS ACTIONS



ILS AGISSENT AVEC NOUS



2.10 Alliance avec l'APAP

Pour rappel, le projet d'Alliance APAP – APREMIS engagé depuis début 2023 fait partie des axes de développement de l'APREMIS. L'alliance stratégique entre APAP et APREMIS consiste en la collaboration des 2 associations, pour commencer, dans le but d'atteindre des objectifs communs ou qui se complètent tout en conservant des organisations indépendantes l'une de l'autre.

Ainsi les buts de l'alliance sont les suivants :

- Renforcer et amplifier nos actions contre les vulnérabilités et les précarités dans le département de la Somme ;
- Innover, sensibiliser et interpeller les pouvoirs publics en charge des personnes précaires et vulnérables ainsi que de la cohésion sociale ;
- Témoigner des situations d'exclusions et promouvoir la prévention et la lutte contre les exclusions.
- Rendre plus efficaces et efficaces nos organisations et nos modes opératoires.

Durant l'année 2025, pour mettre en œuvre ce projet nous avons créé un Comité de Coordination (Comcoor) pour animer opérationnellement l'ensemble du projet. Nous avons décidé de faire appel au service d'Alexandra Robillard (Secrétariat indépendant) pour prendre en charge les dimensions administratives et de communication.

Enfin nous faisons appel à Rydge (Cabinet de conseil spécialisée dans l'ESS) pour nous conseiller et accompagner dans la structuration juridique et opérationnelle de notre projet et nous garantir la meilleure organisation respectant le projet d'origine.

En accord avec nos CA respectifs, nous avons fait le choix de nous organiser à deux niveaux :

- Créer une association à finalité « politique » et d'influence : Alliance Solidarité 80.
- Créer un Groupement de coopération et de moyens pour gérer les dimensions opérationnelles.

Ces deux niveaux pouvant accueillir, indépendamment l'un de l'autre, de nouveaux participants.

Pratiquement, l'association Alliance Solidarité 80 est créée formellement en 2026.

Le groupement sera opérationnel en 2026.

Enfin ce projet se matérialise par la mise en commun de locaux rue de Sully qui accueilleront les sièges de chaque association et de l'Alliance.

3 TEMPS FORTS

3.1 La participation des usagers

Participation des personnes accompagnées aux instances régionales

En 2025, les ménages accompagnés par l'association APREMIS ont participé aux différents Conseils Régionaux des Personnes Accueillies (CRPA) organisés par la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS).

Une séance plénière du Conseil régional des personnes accueillies et accompagnées (CRPA) s'est tenue le 03 octobre 2025 à Montdidier, réunissant près de 80 participants. Majoritairement composée de personnes en situation de précarité, cette rencontre a également mobilisé des professionnels et bénévoles issus de diverses associations et structures du territoire, dont APREMIS.

Organisée par la Fédération des acteurs de la solidarité, cette plénière trimestrielle était consacrée aux violences intrafamiliales. Les échanges ont permis à plusieurs délégués de témoigner de leur parcours et de porter la voix des personnes concernées, soulignant l'importance de la reconnaissance, du respect et de la prise en compte de leur expérience dans l'élaboration des politiques publiques.

Parmi les propositions formulées en fin de journée, les actions de prévention ont été largement plébiscitées afin de favoriser la libération de la parole et de mieux informer sur les conséquences des violences. Le manque de moyens humains et d'hébergement a également été pointé comme un enjeu majeur.

L'ensemble des constats et préconisations sera transmis aux décideurs, dans une démarche visant à renforcer le dialogue entre les personnes concernées et les institutions.

« Nous sommes heureux et fiers de porter la voix de personnes



qui sont dans la précarité comme moi et pour certaines dans des situations bien plus difficiles» commente Nafissa Lairedj. Arrivée il y a plus de trois ans à Montdidier, avec Samer son mari et leurs deux enfants, elle attend toujours une réponse à leur demande d'asile.

3.2 Inauguration d'un nouvel espace beauté-bien-être à Amiens

Le 15 octobre 2025, Passerelles Vers l'emploi 80 ont accueilli Nathalie Latour, directrice générale de la Fédération des Acteurs de la Solidarité et Céline Buckner, directrice de L'Oréal France. Elles ont inauguré à Amiens un cinquième espace beauté-bien-être en France. Porté à l'origine par Emmaüs Solidarité avec le soutien du groupe L'Oréal et de la Fondation L'Oréal, le projet a démontré des effets positifs sur les personnes accompa-



gnées. Souhaitant développer ce modèle à l'échelle nationale, Emmaüs Solidarité s'est associée à la FAS. À Amiens, l'initiative a été concrétisée par Passerelles vers l'emploi 80, fruit de la coopération de longue date entre Ozange.net, APREMIS et SESISS, avec l'appui de la FAS Hauts-de-France.

Ces espaces ne sont pas de simples salons: ils permettent à des personnes en situation de précarité de retrouver confiance, estime de soi et dignité, constituant parfois un premier pas vers la reconstruction.

Ce projet illustre la force de la coopération entre associations, entreprises, fondations et pouvoirs publics. Malgré un contexte financier tendu pour le secteur associatif, il démontre que le modèle associatif reste un acteur clé de l'intérêt général, capable d'innover et d'apporter des réponses humaines et durables face à la précarité.



Madame Macron a également visité l'espace beauté bien être le 20 novembre 2025.

3.3 6^e éditions des Trophées des Solutions



Lors de la 6^e éditions des Trophées des solutions, organisés par Stop Exclusion Énergétique le 19/11/2025 au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) à Paris, APREMIS a eu l'opportunité de présenter le Dispositif Départemental d'Accompagnement

pour un Logement Éco Solidaire (DDALES) qu'elle a créé.

Participer aux Trophées des solutions, c'est l'occasion de nous enrichir des projets existants sur le territoire national. Nous avons eu la chance de rencontrer une pluralité d'acteurs, qui par leurs compétences, innovent et proposent de multiples solutions pour lutter contre la précarité énergétique.

Le DDALES est lauréat des Trophées dans la catégorie Solution Innovation et Territoires.

Une récompense qui apportera de la visibilité à notre action. Une reconnaissance qui motive à maintenir l'engagement auprès de notre public.

3.4 Soutien de la fondation Castorama

Le 14 février 2025, le magasin Castorama de Creil Saint-Maximin a accueilli un événement solidaire marqué par la remise d'un chèque de 10 000 € par la Fondation Castorama à l'association Aprémis.

Grâce à ce financement, l'association pourra engager des travaux de rénovation dans des logements mis à disposition de douze occupants, notamment par l'achat de matériel nécessaire. Ce soutien renforce concrètement la capacité de l'association à améliorer les conditions de vie des publics qu'elle accompagne et à favoriser leur insertion durable.

3.5 Journée Contre la Précarité Énergétique (JCPE)

Cet événement, devenu un rendez-vous incontournable, vise à informer, échanger et mobiliser autour des enjeux de la précarité énergétique. A cette occasion, nous rassemblons différents acteurs du territoire : institutions, professionnels du logement, élus, associations, usagers, ...

L'association a animé la JCPE le 18 novembre 2025 à Péronne et Ham et le 26 novembre 2025 au Safran à Amiens :



Organisée à l'Historial de Péronne, la demi-journée du 18 novembre 2025 a rassemblé 53 participants autour des enjeux de la précarité énergétique.

Aux côtés des partenaires locaux — CCAS de Péronne, Gaz Élec de Péronne, MDSI et MEEF — l'association APREMIS a animé des ateliers interactifs permettant la réalisation d'un Autodiag énergie et la présentation de l'action ASLE.



Ce temps d'échanges a favorisé l'information, la sensibilisation et le dialogue entre professionnels et usagers, dans une dynamique partenariale renforcée.

Organisée au Centre Social de Ham, cette demi-journée du 18 novembre 2025 a permis d'accueillir 6 personnes

accompagnées par l'épicerie solidaire du centre social.

En présence de partenaires engagés — EDF (Thierry Lecat) et la DDETS (Claire Neyens) — les participants ont pu échanger directement avec les professionnels de l'APREMIS autour des questions liées à la précarité énergétique.

Ce temps de proximité a favorisé un accompagnement individualisé et des échanges concrets, au plus près des besoins des publics.

Organisée au Safran à Amiens, le 26 novembre 2025, cette édition a rassemblé 93 participants autour d'un forum partenarial dynamique réunissant ENGIE, EDF, l'APAP, l'ADIL de la Somme, Soliha et la plateforme Laure d'Amiens Métropole.

Les participants ont pu s'inscrire, selon leurs besoins, à différents ateliers: Autodiag, écogestes ou ateliers parents-enfants autour des questions d'énergie.

La journée s'est poursuivie autour d'un déjeuner préparé par Gourmet Orient, avant une représentation de théâtre d'intervention proposée par la compagnie La Belle Histoire. Pertinente et engagée, cette pièce consacrée à la précarité énergétique a favorisé la libération de la parole et suscité des échanges riches et constructifs avec le public.

L'événement a bénéficié d'une couverture médiatique par France 3 Picardie, avec une interview en direct le midi ainsi qu'un reportage diffusé au journal du soir, renforçant la visibilité de l'action portée par l'APREMIS.

3.6 les présentations des rapports d'activités d'APAP et APREMIS

L'APAP et l'APREMIS ont accueillis leurs partenaires et présenté leurs rapports d'activités respectifs le 27 mai 2025 à UniLaSalle à Amiens. La matinée a été consacrée à la présentation des rapports 2024 des deux associations en présence des personnes accompagnées, adhérents, salariés et partenaires. Des ménages accompagnés ont également animé cette matinée par leur témoignage. Plusieurs partenaires associatifs ou institutionnels ont évoqué nos partenariats.

Ce temps convivial s'est clôturée autour d'un buffet déjeunatoire.

L'Assemblée Générale de l'APREMIS s'est déroulée le jeudi 12 juin 2025 au Fort Manoir à Boves.



4 LE SIÈGE ET LES FONCTIONS MUTUALISÉES

LE SIÈGE ASSURE UN RÔLE DOUBLE DANS L'ASSOCIATION :

La gestion des fonctions supports à l'Aprémis :

- Gestion comptable,
- Gestion des Paies et des ressources humaines,
- Gestion des systèmes informatiques, télécommunications et bureautiques,
- Mise en conformité au Règlement général sur la protection des données (RGPD),
- Communication interne et externe,
- Gestion immobilière : gestion locative,

- Services techniques d'entretien du parc logement,
- Gestion du parc automobile.

Le pilotage des activités d'Aprémis :

- Dimensions stratégiques et développement,
- Représentations institutionnelles et fédérales, développement des partenariats,
- Pilotage budgétaire et financier,
- Gestion des Ressources Humaines et prévention des risques professionnels.

Depuis le 13 février 2024 un Comité de Pilotage composé des membres du CSE, des référents Santé Sécurité au Travail et de la psychologue du travail de l'ASMIS s'est constitué afin de travailler autour des Risques Psychosociaux.

En 2025, la priorité retenue fût les Violences Externes avec la constitution d'un groupe de travail composé de salariés volontaires piloté par la psychologue de l'ASMIS et les deux référents Santé Sécurité au Travail. Ce groupe s'est réuni 3 fois afin d'élaborer :

- Une procédure sur les violences externes ;
- Une procédure « travail isolé ».

Des membres du CSE et les référents SST ont élaboré :

- un logigramme « Comment réagir en cas d'agression physique et / ou verbal par une personne extérieure à l'association sur un salarié »,
- une procédure sur les RPS face aux punaises de lit.



1966
BULLETINS DE
PAIE ÉDITÉS

168 611
ÉCRITURES
COMPTABLES AVEC
LE LOGICIEL EIG

45 SALARIÉS
ONT TÉLÉTRAVAILLÉ
RÉGULIÈREMENT
29 SALARIÉS
ONT TÉLÉTRAVAILLÉ
EXCEPTIONNELLEMENT

LE SIÈGE ET LES FONCTIONS MUTUALISÉES

Le 03 novembre 2025, les référents SST présentaient au Comité de Pilotage les différentes procédures.

Le DUERP a été mis à jour en 2025 en réalisant des visites de tous les sites de l'association et en ajoutant le thème des Violences Externes. Chaque année, des améliorations sont apportées au DUERP et de plus en plus de thèmes sont travaillés puis mis à jour afin d'avoir une vision la plus globale des actions de prévention mises en œuvre. Le Comité de Pilotage s'est rencontré le 27 janvier 2026 afin de poursuivre le travail autour des RPS et notamment concernant les Violences Internes.

GESTION DES SYSTÈMES INFORMATIQUES, TÉLÉCOMMUNICATIONS ET BUREAUTIQUES

En 2025, 22 formations collectives ont été réalisées auprès des salariés afin d'accompagner la transformation numérique de l'association. Ces formations ont principalement porté sur l'utilisation de PUZZLE, l'intranet associatif, la gestion collaborative des documents via OneDrive et les outils internes numériques (réservation de véhicules, demandes de télétravail, partage documentaire, etc.). L'objectif était de favoriser l'autonomie des équipes, d'harmoniser les pratiques et de renforcer la collaboration entre les services.

En complément, environ 250 interventions techniques individuelles ont été effectuées pour accompagner les salariés dans leur utilisation quotidienne des outils numériques. Ces interventions concernaient notamment la réinitialisation de mots de passe, la mise en place de la double authentification, l'installation et la mise à jour des outils Office, ainsi qu'une assistance sur Word, Excel et diverses problématiques informatiques.

L'année 2025 a également été marquée par le développement et la maintenance continue de PUZZLE. Une restructuration de l'intranet a été menée afin d'adapter l'outil à la nouvelle organisation et à l'évolution de l'organigramme de l'association.

L'investissement dans les licences Microsoft 365 Business Premium a constitué une étape importante de modernisation et de sécurisation du système informatique. Ce changement a permis de remplacer les anciennes versions obsolètes d'Office (2013 et 2016) par des outils récents, compatibles avec OneDrive, PUZZLE et les usages collaboratifs actuels.

Au-delà de l'aspect fonctionnel, cette évolution a considérablement renforcé la sécurité informatique de l'association grâce à l'intégration de Microsoft Defender pour Office 365 et à la généralisation progressive de la double authentification. Ces dispositifs permettent désormais une meilleure protection contre les tentatives de phishing, les pièces jointes malveillantes, les usurpations d'identité et les ransomwares. La solution offre également une gestion centralisée et le chiffrement des données.

Tout cela représente ainsi un véritable saut technologique, permettant à l'association de disposer d'un environnement numérique moderne, sécurisé et adapté aux nouveaux usages collaboratifs.

TEAMS PHONE : VERS LA FIN DES TÉLÉPHONES FIXES

L'association envisage d'abandonner progressivement les téléphones fixes et les lignes traditionnelles au profit de l'application Teams Phone, qui sera installée sur l'ensemble des équipements professionnels (téléphones mobiles, PC portables et PC fixes).

Cette évolution permettra une modernisation significative de notre système de téléphonie, mieux adaptée aux nouveaux usages, notamment pour les salariés bénéficiant du télétravail.

Les lignes fixes commençant par 03/22 seront intégrées et rattachées à l'outil Teams Phone afin d'assurer la continuité des numéros existants.

Le déploiement de cette solution est prévu courant 2026.

LA RÉGIE GÈRE :

- Les appels à loyer et participations à l'hébergement,
- Les encaissements lors des permanences et visites à domicile,
- Les aides au logement et attestations des bailleurs,
- Crée des contrats de sous-location/location,
- Réalise des états des lieux d'entrée et de sortie,
- Les procédures d'expulsion,
- La Gestion Locative Habitat Adapté.



L'APREMIS a géré 402 logements dont 15% dans l'ouest et 12% dans l'est du département.

En 2025, l'association APREMIS a engagé le déploiement du logiciel Foyer'Soft afin de renforcer la centralisation et la fiabilité des données, en adéquation avec les spécificités de ses actions.

Douze professionnels ont été formés à cet outil (5 régisseurs, 1 comptable, 3 secrétaires et 3 chefs de service), permettant une appropriation transversale au sein des équipes.

Ce nouvel outil facilitera à terme l'extraction de données de reporting, le suivi d'indicateurs, ainsi que le développement de la gestion technique, des relations bailleurs et de la facturation, en complément de la gestion locative existante.

LE SIÈGE ET LES FONCTIONS MUTUALISÉES



1372
ENTRETIENS

SERVICE
LOGEMENT
ACCOMPAGNÉ:
720 ENTRETIENS
DONT **86** VISITES
À DOMICILE

SERVICE
HÉBERGEMENT:
609 ENTRETIENS
DONT **3** PERMANENCES
SUR L'EST DU
DÉPARTEMENT

BAUX À
RÉHABILITATION
ET PRÊT LOCATIF AIDÉ
D'INTÉGRATION:
43 ENTRETIENS
DONT **25** VISITES
À DOMICILE



13 MESURES D'EXPULSION
ONT ÉTÉ ENGAGÉES
OU EN COURS
8 MENÉES À
LEUR TERME



145 ÉTAT
DES LIEUX



SERVICES TECHNIQUES
D'ENTRETIEN DU PARC LOGEMENT:

PIL: 675 INTERVENTIONS
DONT 672 ENTRETIENS/MAINTENANCE
ET 35 RÉNOVATIONS

PASj: 153 INTERVENTIONS
DONT 148 ENTRETIENS/MAINTENANCE
ET 5 RÉNOVATIONS

Baux à Réhabilitation
et Prêt Locatif Aidé d'Intégration:
32 INTERVENTIONS



GESTION DU PARC
AUTOMOBILES:

AU 31/12/2025: 41 VÉHICULES
DONT 14 VÉHICULES UTILITAIRES
DONT 15 EN PROPRIÉTÉ
(DONT 9 UTILITAIRES)

*« Un trinôme engagé :
régie, technique et social,
unis pour accompagner
chaque ménage. »*

FAITS MARQUANTS

- Arrivée d'un véhicule 100% électrique et un véhicule muni d'une boîte de vitesse automatique.
- Passage d'un nouvel outil de réservation des véhicules mutualisés.
- Une demande d'intervention via le nouvel intranet PUZZLE

5 PÔLE INSERTION VERS LE LOGEMENT

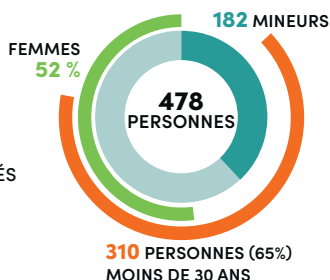
5.1 Service hébergement

Le service hébergement regroupe des actions d'hébergement comme le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, l'Hébergement d'Urgence, le Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile.

CHIFFRES



149
MÉNAGES
ACCOMPAGNÉS



300 PERSONNES
ACCOMPAGNÉES
AU 31/12/2025



19 MOIS
DURÉE MOYENNE
D'ACCOMPAGNEMENT

93,4%

TAUX
D'OCCUPATION
TOUS DISPOSITIFS
CONFONDUS



912 ENTRETIENS
ONT ÉTÉ RÉALISÉS
DONT **504** VISITES
À DOMICILE, HORS CADA



23 ACCOMPAGNEMENTS
REPRÉSENTANT **244** ENTRETIENS
ONT ÉTÉ RÉALISÉS PAR LA
PSYCHOLOGUE SUR LES
DISPOSITIFS CHRS ET CADA

L'HU A PARTICIPÉ À DES ATELIERS
NUMÉRIQUES EN LIEN AVEC LE CADA.
IL Y AVAIT DEUX GROUPES
AVEC 6 SÉANCES RESPECTIVES
À CHAQUE FOIS.



53 MÉNAGES
SORTIS
SOIT 170 PERSONNES
DONT 108 ENFANTS

PRÉSENTATION DES DISPOSITIFS

Le **Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA)** propose un hébergement et un accompagnement social, administratif, sanitaire et juridique aux personnes pendant la durée de leur procédure d'asile. Le CADA est conventionné pour 150 places. Il est

implanté à Abbeville, Amiens, Montdidier et Roye.

L'**Hébergement d'Urgence (HU)** a pour mission d'accueillir, d'héberger et d'accompagner toutes personnes en situation de sans-abrisme. Notre HU est conventionné pour 120 places.

Le dispositif **Femmes Victimes de Violence** propose un hébergement rapide suite aux orientations du SIAO de femmes accompagnées d'enfants ou pas victimes de violences et d'assurer un accompagnement social individualisé. Le dispositif est conventionné pour 10 places sur l'Est du département.

Le **Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale "Le Relais"** assure

des missions d'accueil, de soutien, d'accompagnement social, d'insertion sociale et/ou professionnelle, destinées à des ménages en grande difficulté. Le CHRS est conventionné pour 38 places.

*«Accueillir sans condition,
accompagner
avec conviction.»*

FAIT MARQUANT

ÉVALUATION ESSMS 2025

En 2025, le CHRS et le CADA ont fait l'objet d'une évaluation ESSMS (Etablissements de Services Sociaux et Médico-Sociaux). Cette démarche a permis de mesurer la qualité de l'accompagnement, d'identifier les points forts et d'orienter les axes d'amélioration pour les personnes accueillies. Les résultats confirment l'engagement de l'APREMIS à fournir un accompagnement structuré, personnalisé et respectueux des besoins des publics vulnérables.



JOURNÉES MONDIALES DES RÉFUGIÉS



Le CADA a organisé deux Journées Mondiales des Réfugiés les 11 et 18 juin 2025

La Journée mondiale des réfugiés (JMR), célébrée chaque 20 juin à l'initiative de l'Organisation des Nations unies, rend hommage au courage et à la résilience des millions de personnes contraintes de fuir leur pays en raison

des conflits, des persécutions ou des violations des droits humains.

Ses objectifs sont de sensibiliser le public aux réalités vécues par les réfugiés, de promouvoir le respect de leurs droits fondamentaux, d'encourager la solidarité et l'inclusion dans les sociétés d'accueil et de mobiliser les États et les acteurs lo-

caux pour des solutions durables (protection, intégration, réinstallation).

Cette journée est un temps fort pour rappeler que l'accueil, la dignité et la solidarité sont des valeurs essentielles.

Le Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA) de l'association en collaboration avec l'Unité locale de la Croix Rouge de Montdidier et du Conseil Régional des Personnes Accueillies/Accompagnées (CRPA) animait pour la première fois la JMR le mercredi 11 juin 2025 à la Maison des familles de Montdidier gérée par la Fondation des Apprentis d'Auteuil.



Et le mercredi 18 juin 2025, c'est à Abbeville au stade Paul Delique que se sont réunies plusieurs associations (Abbeville Solidaire, la ligue des droits de l'homme, la Croix Rouge et le CADA d'Aprémis) pour animer cet événement.

L'HÉBERGEMENT D'URGENCE

Pour l'hébergement d'urgence, l'année 2025 a été marquée par :

- une augmentation significative des capacités d'accueil,
- un renforcement des partenariats locaux,
- une mobilisation accrue autour de la lutte contre les violences intrafamiliales,
- et une participation active des personnes accompagnées aux instances de réflexion et aux actions citoyennes.

Ces dynamiques traduisent la volonté du dispositif d'Hébergement d'Urgence de conjuguer réponse immédiate aux besoins, accompagnement vers l'autonomie et engagement territorial structurant.



5.2 Service logement accompagné

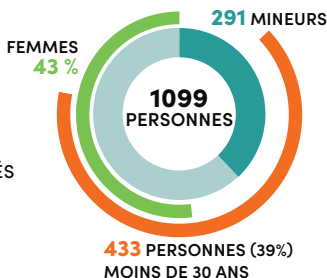
Le service Logement Accompagné regroupe les actions telles que les Pensions de Famille, l'Intermédiation Locative, Accompagnement Social pour un Logement Adapté (APLP, DALO, actions avec les bailleurs sociaux, ADEL).

CHIFFRES



476

MÉNAGES
ACCOMPAGNÉS



467 PERSONNES
ACCOMPAGNÉES
AU 31/12/2025



29 MOIS
DURÉE MOYENNE
D'ACCOMPAGNEMENT
HORS ASLA ET ADEL



TAUX
D'OCCUPATION
TOUS DISPOSITIFS
CONFONDUS SAUF
ASLA ET ADEL



3289 ENTRETIENS
ONT ÉTÉ RÉALISÉS
DONT **1648 VAD**
HORS ASLA ET ADEL



172 MÉNAGES
SORTIS

PRÉSENTATION DES DISPOSITIFS

Les Pensions de Famille sont des structures destinées à l'accueil de personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire. Les PdF sont conventionnées pour 85 places.

L'Intermédiation Locative accueille:

- Des ménages inscrits dans une démarche d'accès à un logement mais nécessitant un soutien dans leur projet. Ils doivent être suffi-

samment autonomes dans leurs démarches d'insertion et non titulaire d'un bail. L'IML est conventionnée pour 95 logements.

- Des ménages bénéficiaires d'une Protection Internationale dans le maintien et/ou l'accès au logement autonome.
- Des ménages déplacés d'Ukraine, en lien avec leur statut spécifique de Protection Provisoire, en fonction de leur besoin au cœur de leur projet individualisé.

Les Logements Temporaires Accompagnés permettent d'accueillir des

ménages en rupture de logement nécessitant un accompagnement social lié au logement, suite à des difficultés budgétaire et administrative. L'accompagnement social proposé doit tenter de lever les freins pour permettre l'accès à un logement autonome.

L'Accompagnement Social pour un Logement Adapté (ASLA) est composé des dispositifs :

- Accompagnement Pour un Logement Pérenne (APLP)
- Gestion Locative Adaptée Droit Au Logement Opposable (DALO)

- Accompagnement Déménagement Emménagement Logement (ADEL)

Les objectifs de ces dispositifs sont de reloger rapidement et durablement des personnes sans domicile grâce à un accompagnement adapté, dans l'esprit du Plan Logement d'Abord. Des améliorations techniques peuvent être réalisées, favorisant le maintien ou l'accès à un habitat décent et adapté, aussi par l'apport d'un appui opérationnel au déménagement.

« Habiter autrement, avancer ensemble. »

ÉVÈNEMENT AUX PENSIONS DE FAMILLE, CHRSET IML :



« Épicez votre quotidien »
L'APRÉMIS propose une découverte du SAFRAN, à Amiens

Et si la culture devenait un point de rencontre entre accompagnement social et ouverture sur le monde ?
À travers le projet **«Épicez votre quotidien»**, le service IML de l'APRÉMIS fait le pari de la culture comme moteur d'inclusion, en accompagnant les ménages vers la découverte de lieux de culture et d'expériences partagées.
La première rencontre, organisée le 30 septembre 2025 au Safran à Amiens, a réuni personnes accueillies et travailleurs sociaux dans une ambiance chaleureuse et participative, marquant un bel élan collectif.
Plusieurs actions sont prévues, nous avons déjà assisté à un premier spectacle familial le 17 octobre !
Un accès à la culture sera déployé sur d'autres territoires comme à Abbeville avec l'Espace Saint André.

CHANTIERSAPLP :



LES FAITS MARQUANTS

L'Association pour la Récupération et l'Entraide pour le Partage (AREP) d'Abbeville a versé en 2025, un don de 1000 € à l'association, qui va permettre de financer un séjour à Dieppe pour les résidents de la Pension de Famille d'Abbeville. Nous les remercions sincèrement de leur don et de leur soutien.

5.3 Service intégration

Les actions du service Intégration regroupent les activités à l'intention des personnes réfugiées/ régularisées.

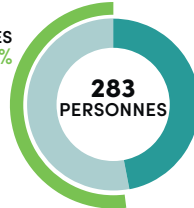
CHIFFRES



273

MÉNAGES
ACCOMPAGNÉS

FEMMES
53%



200 PERSONNES
ACCOMPAGNÉES
AU 31/12/2025



15 MOIS
DURÉE MOYENNE
D'ACCOMPAGNEMENT



74 MÉNAGES
SORTIS



SOIT **26 PERSONNES** AYANT
ACCÉDÉ À UNE FORMATION,
À UN EMPLOI
ET **15 PERSONNES** À UN
LOGEMENT

PRÉSENTATION DES DISPOSITIFS

L'objectif de l'Accompagnement Renforcé et Individualisé (ARI) et le Français Langue Étrangère à visée professionnelle (FLE) est de favoriser et de sécuriser le parcours d'intégration des personnes primo-arrivantes avec un droit au travail. Le dispositif ARI et l'action FLE proposent un accompagnement global se concentrant sur 3 dimensions :

l'intégration socioprofessionnelle, résidentielle et linguistique.

Le dispositif ARI est conventionné pour accompagner 80 à 100 personnes en file active.

*« Apprendre, s'intégrer,
construire son avenir. »*

LES FAITS MARQUANTS

Dans le cadre de la Semaine de l'intégration organisée du 6 au 10 octobre 2025, l'association APREMIS a mis en valeur les actions de son service Intégration, notamment les dispositifs ARI, Parcours Linguistique, Prépa SIAE FLE et la formation A2 vers l'emploi, développée en partenariat avec l'ISPA.

Une matinée de rencontre sous forme de forum interactif a été organisée dans les locaux de l'association. À travers un parcours ludique basé sur des profils fictifs de personnes primo-arrivantes, les visiteurs ont pu découvrir les dispositifs proposés et échanger avec les intervenants.

Cet événement, qui a rassemblé de nombreux partenaires, a permis de mieux faire connaître les actions du service Intégration, de favoriser les échanges entre professionnels et de renforcer la visibilité de l'association dans l'accompagnement des publics primo-arrivants.



5.4 Service lutte contre la précarité énergétique / rénovation de l'habitat

CHIFFRES



128
MÉNAGES
ACCOMPAGNÉS



293 PERSONNES
ACCOMPAGNÉES
145 MÉNAGES
ACCOMPAGNÉS AU
31/12/2025



336 ENTRETIENS
ONT ÉTÉ RÉALISÉS



4267 CONTACTS
TÉLÉPHONIQUES ONT ÉTÉ
RÉALISÉS CONCERNANT
LA MÉDIATION ÉNERGIE



32 MÉNAGES
SORTIS



30 ACTIONS
COLLECTIVES MENÉES,
SENSIBILISANT
159 PERSONNES

PRÉSENTATION DES DISPOSITIFS

Dispositif Départemental d'Accompagnement pour un Logement Éco-Solidaire (DDALES)

Ce dispositif propose d'accompagner les propriétaires occupants modestes et très modestes dans un projet de rénovation d'ampleur de leur logement. La constitution d'un binôme d'intervention à la fois social et technique fait de ce dispositif une innovation pour l'accompagnement des publics les plus précaires vivant dans les logements très dégradés, voir insalubres.

Mon Accompagnateur Rénov' (MAR)

Nous sommes officiellement opérateurs en secteur diffus depuis juillet 2024. Notre mission est d'accompagner les habitants de la Somme dans leur projet de rénovation. Il s'agit d'une mission d'assistance administrative et financière pour le montage des dossiers de rénovation. Nous accompagnons à ce titre les propriétaires occupants et propriétaires bailleurs dans leur projet.

Programme d'Intérêt Général Amiens Métropole

Notre mission s'inscrit dans la politique publique d'Amiens Métropole pour rénover les logements du territoire et selon des modalités similaires au MAR. En consortium avec Soliha Somme et Soliha Hdf, nous accompagnons les habitants d'Amiens et d'Amiens métropole dans leur projet de rénovation. Il s'agit d'une mission d'assistance administrative et finan-

cière pour le montage des dossiers de rénovation. Ce dispositif s'inscrit dans le Pacte territorial d'Amiens et Amiens métropole.

Médiation énergie

La mission de la Médiation Énergie est de soutenir, de manière ponctuelle, les ménages rencontrant des difficultés de paiement de leur facture d'énergie. La médiation énergie a également une mission de sensibilisation aux éco gestes et d'information sur les dispositifs d'aide au paiement de l'énergie.

« Un accompagnement global face à la précarité énergétique : mieux comprendre, mieux consommer, mieux rénover ».

Accompagnement Social lié à l'Énergie

Les objectifs sont d'inciter les ménages à réduire leur consommation d'énergie et d'eau afin de maîtriser leur facture et particulièrement d'éviter les réductions ou coupures d'énergie.

Conseiller et accompagner les particuliers souhaitant réaliser des travaux de rénovation de leur logement sur le plan technique, financier et social.

LES FAITS MARQUANTS

C'est une année qui a été marquée par une augmentation des accompagnements au sein du DDALES. En décembre 2024, 6 ménages étaient accompagnés, contre 25 en décembre 2025, soit 19 orientations vers le dispositif au cours de l'année. Nous constatons que la communication auprès des opérateurs du territoire et de nos partenaires a permis de faciliter le repérage de ce dispositif et son aspect complémentaire et soutenant dans l'exercice des missions de nos partenaires.

Le DDALES lauréat des trophées de Stop Exclusion énergétique en fin d'année 2025 : Une belle récompense de l'investissement de chacune et chacun dans ce projet : équipe, direction, partenaires...

Une récompense qui apportera de la visibilité à notre action.

Une reconnaissance qui motive à maintenir l'engagement auprès de notre public.

Lors de la présentation du dispositif au cours de la cérémonie des trophées, nous avons pu présenter les témoignages suivants :

TÉMOIGNAGE

Sébastien, Technicien de la rénovation énergétique

« Ma passion c'est la photo, surtout de l'Urbex. Quand je suis arrivé devant sa maison je me suis dit : une maison comme ça j'y rentre pas sans protection. Y laisser vivre des personnes dans ce type de logement, c'est à la limite de l'inhumain » .

Monsieur F, personne accompagnée dans le cadre du DDALES, propriétaire de la maison en photo

« Je vous avoue que j'en suis à un point où faut que je m'enfuie d'ici, sinon je vais crever ici. » .

Hélène, travailleuse sociale

« Parfois, face à la détresse des familles et la dégradation des logements, je me sens impuissante. Je dois contenir mes émotions pour continuer à aider et redonner espoir. »



Trois associations du territoire ont signé le pacte des solidarités aux côtés de l'État et des communautés de communes de l'Est de la Somme (CCES) et de la Haute Somme (CCHS), à la sous-préfecture de Péronne. À travers cet engagement, l'État réaffirme sa mobilisation en faveur de la prévention de la pauvreté, de la lutte contre les inégalités et de l'accès à l'emploi et à l'insertion.

Parmi les acteurs engagés, l'association Aprémis occupe une place importante. Représentante active du territoire, elle bénéficiera d'un financement de 50 000 €.



Cette enveloppe permettra à l'association de consolider son action en faveur des publics les plus fragiles, en facilitant l'accès au logement, levier essentiel d'insertion sociale et professionnelle.

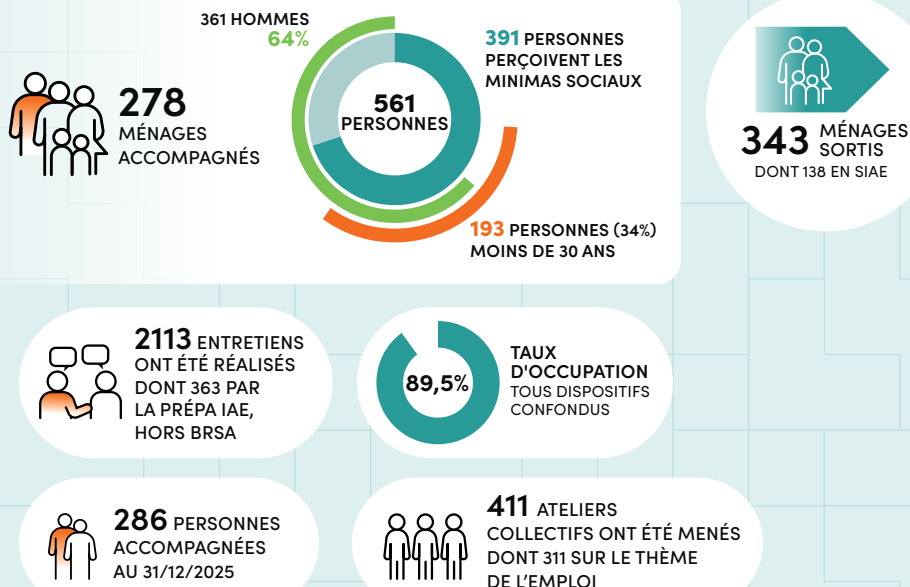
Guide Solidarité Habitat et dynamique territoriale

- Le projet « Guide Solidarité Habitat », porté conjointement par l'Association APREMIS, l'Association Saint Jean et le Centre Social Est Somme, est né d'un diagnostic mettant en évidence des inégalités d'accès à l'information, liées au vieillissement de la population, à la fracture numérique et aux difficultés de mobilité.

Pour répondre à ces enjeux, des outils accessibles et complémentaires ont été développés :

- un site internet (en cours de finalisation) organisé par territoire et par besoins, recensant l'ensemble des ressources locales ;
- des guides papier synthétiques facilitant une orientation rapide vers les interlocuteurs adaptés ;
- des supports spécifiques selon les situations (personne sans logement, locataire, propriétaire occupant ou bailleur) ainsi qu'un guide dédié aux professionnels et élus.
- Par ailleurs, des événements ont été co-construits avec les acteurs locaux dans le cadre de la JCPE, notamment sur les territoires de Péronne et de Ham. Cette démarche partenariale (centres sociaux, CCAS, fournisseur d'énergie, épicerie solidaire) a permis d'adapter les actions aux besoins identifiés et de favoriser la participation des habitants, en particulier des publics les plus fragiles.
- Enfin, l'accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre des pactes territoriaux n'a pu être pleinement déployé en 2025, en raison des incertitudes liées aux dispositifs de rénovation énergétique et à la fermeture temporaire de la plateforme ANAH. Néanmoins, des échanges ont été engagés avec le PETR afin de contribuer au volet « accompagnement technique, financier et administratif des projets de travaux ».

6 PÔLE INSERTION VERS L'EMPLOI



PRÉSENTATION DES DISPOSITIFS

En 2025, le Pôle Insertion vers l'emploi s'est structuré autour de deux services complémentaires :

→ Le service Insertion Par l'Emploi, regroupant les Ateliers et Chantiers d'Insertion (Bâtiment second œuvre, Multisites et Colibri +), conventionnés au titre de l'IAE, où l'activité salariée constitue le support d'un accompagnement vers l'insertion durable,

→ Le service Insertion Vers l'Emploi, qui développe des actions d'"aller vers", de préparation et d'accom-

pagnement socioprofessionnel en amont ou en complément des parcours d'accès à l'emploi durable.

Atelier Colibri+ : un partenariat noué entre décembre 2023 et juin 2025 avec 2 EHPAD à Amiens. Les prestations proposées sont :

- Lingère
- Assistante de service logistique (ASL / Lingère)
- Agent logistique : entretien des bâtiments et entretien des Espaces Verts

- Animateur – 5 salariés sortis dont 2 en sorties dans l'emploi de transition

L'Atelier et Chantier d'Insertion Bâtiment Second Œuvre : est spécialisé dans le secteur du bâtiment second œuvre. Il s'appuie sur la réalisation de travaux de rénovation de l'habitat comme support d'activité. Ce dispositif permet à des personnes éloignées de l'emploi d'acquérir des compétences professionnelles, de développer leur savoir-faire, savoir-être et de bénéficier d'un accompagnement socio-professionnel favorisant leur insertion durable dans le monde du travail.

L'Atelier et Chantier d'Insertion Multisites : comprend un atelier dédié aux personnes placées sous-main de justice. Ces bénéficiaires sont accompagnés dans le cadre de mesures d'aménagement de peine, notamment de placement extérieur, mises en œuvre par les équipes pluridisciplinaires du pôle insertion par l'emploi et le pôle d'accompagnement socio-judiciaire de l'association.

Préparer et sécuriser l'entrée en S.I.A.E. - Amiens : cette action constitue un sas d'entrée vers les SIAE pour les publics éloignés de l'emploi. Elle vise la remobilisation, la consolidation d'un projet professionnel réaliste, le travail des savoir-être, afin de prévenir les ruptures et sécuriser durablement l'intégration en emploi.

Laboratoire d'Expérimentation pour leur Nouvelle Autonomie (LENA) – CEJ Jeunes en rupture – Somme (clôturé au 30/11/2025) : Véritable laboratoire d'expérimentation sociale, LENA s'adresse aux jeunes dura-

blement éloignés des institutions à l'échelle départementale, avec une attention renforcée aux QPV d'Amiens et d'Abbeville. Porté en consortium par l'APAP et avec le Mail en lien étroit avec les Missions Locales, le dispositif repose sur une approche graduée : stabiliser, sécuriser, restaurer la confiance, avant contractualisation du CEJ.

« Du repérage à l'emploi durable : sécuriser chaque étape du parcours »

Info H'Emploi – Décloisonner hébergement et insertion professionnelle

– Somme : Issu des constats partagés au sein du collectif Convergence Somme, Info H'Emploi vise à mieux mobiliser l'Insertion par l'Activité Économique comme levier d'insertion pour les personnes hébergées, encore insuffisamment orientées vers ces parcours. Financé par la DDETS et copiloté par l'État, le Département et France Travail, le dispositif s'inscrit pleinement dans les orientations du Pacte des solidarités, du Logement d'Abord et de la Loi Plein Emploi. Déployé à l'échelle départementale, il poursuit un objectif de decloisonnement stratégique entre les secteurs de l'AHJ et de l'IAE, à travers un diagnostic partagé, des espaces d'interconnaissance et la co-construction d'outils favorisant des transitions plus fluides entre hébergement et emploi. Info H'Emploi affirme ainsi une orientation

structurante: faire de l'emploi une composante intégrée de l'accompagnement social, afin de sécuriser durablement les parcours des publics les plus vulnérables.

Mobilisation vers l'emploi - Accompagnement Socioprofessionnel ARSA

Amiens Métropole: Membre du groupement piloté par la MLIFEAGA, l'association assure un accompagnement global des allocataires du RSA. L'objectif est de favoriser l'accès à l'emploi ou à la formation par une approche coordonnée, individualisée et articulée aux ressources départementales.

Une SOLUTION pour l'INsertion (SOL'IN Offre de repérage et de remobilisation) Ponthieu Marquenterre & Abbeville:

Dans le cadre de la Loi pour le Plein Emploi, SOL'IN positionne l'association comme acteur du repérage des publics « invisibles ». Porté en consortium par l'APAP et avec Le Mail et en articulation avec le Réseau pour l'Emploi, l'action vise à recréer du lien, lever les freins sociaux et initier une dynamique de raccrochage vers les dispositifs de droit commun ou un parcours d'insertion adapté.

TÉMOIGNAGE

FOCUS PARTENARIAT PRINT

Témoignage de Célia, intervenante de la Prépa IAE

« En 2025, nous avons souhaité relancer les ateliers numériques au sein de la Prépa IAE. Notre objectif était double : accompagner les personnes dans la réalisation de leur CV et leur permettre de découvrir et d'utiliser de manière autonome la Plateforme de l'inclusion. Pour structurer cette démarche, nous avons sollicité le dispositif PRINT porté par l'URIOPSS, qui accompagne les structures dans la mise en place d'actions d'inclusion numérique.

Après un premier temps de présentation du dispositif, nous avons démarré l'accompagnement par un atelier d'initiation au numérique. Ce temps a été particulièrement précieux : il ne s'agissait pas seulement de parler d'outils, mais de réfléchir à la manière de concevoir un atelier numérique adapté à notre public. J'ai pu bénéficier de ressources pédagogiques concrètes et surtout prendre du recul sur ma posture professionnelle en tant qu'aide numérique.

Un second rendez-vous nous a permis de travailler de manière très opérationnelle sur l'organisation des ateliers, en tenant compte du cadre spécifique de la Prépa IAE et des profils accueillis. De cette réflexion sont nés plusieurs outils et modalités d'intervention :

- *Dès l'entretien d'accueil, nous avons intégré un diagnostic numérique sous format papier afin d'identifier l'équipement des bénéficiaires et leur niveau d'aisance face aux outils numériques.*
- *Nous avons ensuite mis en place un atelier diagnostic sous forme ludique, permettant d'évaluer plus finement les compétences et de constituer des groupes de niveau. Cette étape a été déterminante pour adapter l'animation et éviter de mettre les personnes en difficulté.*

- Les ateliers CV ont été organisés par groupes différenciés, afin que chacun puisse avancer à son rythme vers une réalisation autonome de son CV. Nous avons également décliné ce fonctionnement pour l'atelier dédié à la Plateforme de l'inclusion, avec pour objectif de permettre aux bénéficiaires de rechercher eux-mêmes des offres en SIAE et de gagner en autonomie.

Cet accompagnement a représenté pour moi un véritable levier de professionnalisation. Au-delà des outils, j'ai acquis une méthode pour structurer pédagogiquement un atelier numérique, adapter les contenus en fonction des niveaux et sécuriser l'animation. La co-construction et les temps d'échange ont renforcé ma confiance et ma capacité à inscrire l'inclusion numérique comme une dimension transversale du parcours d'insertion. »



Atelier Prépa IAE #1 : dos à l'incertitude,
face à l'apprentissage !
Un premier pas vers un parcours pro éclairé

REPRENDRE CONFIANCE ET DÉCOUVRIR UN MÉTIER

Témoignage d'Amandine, bénéficiaire de l'action Prépa IAE

« La Prépa IAE m'a permis de reprendre confiance en moi. En visitant des entreprises d'insertion, j'ai découvert des métiers que je ne connaissais pas avant.

J'ai aussi réalisé une PMSMP aux Astelles, auprès de l'agent d'accueil / secrétaire. Cette immersion m'a permis de découvrir le métier et cela m'a vraiment plu. »



DE LA RECONSTRUCTION PERSONNELLE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Témoignage de Catherine, référente RSA.

"J'ai accompagné Mme L. dans le cadre d'un diagnostic initial ayant permis d'identifier une situation particulièrement vulnérable : victime de violences conjugales, sans qualification et expérience professionnelle, et avec deux enfants à charge.

Afin de favoriser sa reconstruction et son autonomie, plusieurs actions ont été mobilisées de manière coordonnée. Mme a été orientée vers un dispositif de soutien en santé mentale pour l'aider à surmonter les traumatismes vécus. Par ailleurs, elle a pu bénéficier de l'épicerie solidaire de COALLIA, facilitant l'accès à une alimentation de qualité et contribuant à l'amélioration de son quotidien.

Suite au dépôt de plainte et à sa reconnaissance en tant que victime de violences conjugales, Mme a également bénéficié de l'aide financière exceptionnelle versée par la CAF, ainsi que d'un accès prioritaire au logement social via le dispositif Système de Pilotage en Ligne des Offres (SYPLO). Cette mesure lui a permis d'obtenir un logement stable et sécurisé, étape déterminante dans son parcours de reconstruction.

L'ensemble de ces leviers a favorisé sa remobilisation et son insertion professionnelle. Mme a ainsi accédé à un emploi durable chez Amazon, à l'issue d'un recrutement organisé dans le cadre de l'événement « Réussir Sans Attendre ».

Cet accompagnement illustre l'impact d'une mobilisation coordonnée des dispositifs sociaux, qui ont permis à l'allocataire de retrouver stabilité, autonomie et insertion professionnelle."

Témoignage de S., allocataire du RSA

J'ai bénéficié d'un accompagnement répondant à mes problématiques variées. J'ai pu échanger avec ma référente en toute confiance et sincérité sur ma situation. J'ai pu ainsi intégrer deux dispositifs pour un suivi avec des psychologues (Soupape et Espoir 80).

J'ai été soutenue dans ma recherche d'emploi, ma micro-entreprise, mes difficultés en tant que maman d'un enfant neuroatypique avec un dossier MDPH en cours.

Cet accompagnement est très important car il permet de faire un point tous les mois et l'on peut évoquer en toute confiance nos freins, problématiques au retour à l'emploi. En ce qui me concerne, l'approche psychologique de l'accompagnement est très importante.

Je vous remercie pour nos échanges basés sur une écoute active sans jugement et d'avoir des pistes et conseils à explorer.

LES FAITS MARQUANTS

Un partenariat, parrainé par l'association Collab solidaire, a été noué avec la boulangerie Louise, installée récemment rue du Faubourg-de-Hem.

Autour du gérant Justin Lemaître, les partenaires (Initi'Elles, Les Astelles et APRÉMIS) se relaient afin d'assurer la collecte et la redistribution des produits auprès des personnes les plus précaires.



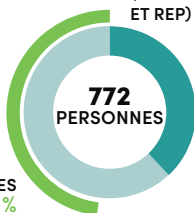
7 PÔLE SOCIO-JUDICIAIRE

CHIFFRES



478
MÉNAGES
ACCOMPAGNÉS

372 HOMMES
48 %



457 MINEURS
(DISPOSITIFS RPM
ET REP)



147 PERSONNES
ACCOMPAGNÉES
AU 31/12/2025



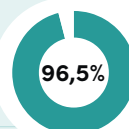
7,5 MOIS
DURÉE MOYENNE
D'ACCOMPAGNEMENT
HORS ASLA ET ADEL



4059 ENTRETIENS
ONT ÉTÉ RÉALISÉS
DONT **2256** CONCERNENT
LE PE (AVANCES SUR
SALAIRE, PAIEMENT
DU LOYER, ...)



331 MÉNAGES
SORTIS



96,5%
TAUX
D'OCCUPATION
(PE ET CJPP)

PRÉSENTATION DES DISPOSITIFS

Le Placement Extérieur (PE): le placement à l'extérieur sans surveillance continue de l'Administration Pénitentiaire est une mesure d'aménagement de peine individualisée qui permet à une personne condamnée à une peine privative de liberté d'exécuter tout ou partie de cette peine hors d'un établissement pénitentiaire en étant confiée, notamment, à une association. Cette mesure tend à la réinsertion et à la prévention de la récidive des personnes placées sous-main de justice (PPSMJ), tout en prenant en considération l'intérêt des victimes. Le PE est conventionné pour 45 places.

La Réparation Pénale des Mineurs (RPM) s'adresse à des mineurs ayant commis une infraction. Elle est proposée par les magistrats du siège ou le Parquet. Le RPM est conventionné pour 170 mesures.

Les Relais Enfants Parents 80 et 62 (REP) bénéficient aux enfants résidant dans la Somme ou le Pas-de-Calais et ayant un parent détenu à Amiens, Bapaume, Arras ou un autre établissement de la région. Les REP soutiennent et accompagnent le maintien du lien Enfant-Parent sans le substituer à la famille ou aux services sociaux.

Le Contrôle Judiciaire avec Placement Probatoire / Placement Extérieur (CJPP/PE) est une mesure pénitentielle (proaction), qui dans le respect du principe de la présomption d'innocence, constitue une alternative à la détention provisoire dans un contexte de violences conjugales. Il présente la particularité d'inclure comme modalité d'exécution de la

mesure un hébergement dans un «établissement d'accueil adapté dans lequel la personne est tenue de résider», accompagnée «d'une prise en charge sanitaire, sociale, éducative et psychologique» (probation). Le CJPP est conventionné pour 10 places en file active en pré sentenciel et 5 places en file active en placement extérieur.

LES FAITS MARQUANTS



CJPP: Signature officielle de la convention du placement probatoire du conjoint violent au TJ d'AMIENS. Ce dispositif, émanant des pistes d'action du Grenelle contre les violences conjugales de 2019 permet d'assurer un suivi éducatif et psychologique renforcé auprès des personnes mises en cause, pour lesquelles l'éviction du domicile conjugal a été ordonnée par l'autorité

judiciaire. Cette signature marque l'engagement renforcé des acteurs locaux dans la protection des victimes et la prévention de la récidive. Parmi les signataires, on comptait Éric Bramat, président du tribunal judiciaire d'Amiens, Jean-Philippe Vicentini, procureur de la République, ainsi que Justine Degraeve, directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation de la Somme, Tiphane Montassine, directrice par intérim d'AGENA, Claire Diascorn, directrice du CIDFF et Marie Fauvarque, directrice générale de l'association APRÉMIS, porteuse du dispositif. Le placement probatoire, déjà expérimenté avec succès à Nîmes et Colmar, est installé à Amiens depuis 2022, pour offrir une réponse judiciaire adaptée et sécurisée face aux violences conjugales.

TÉMOIGNAGE D'UN BÉNÉFICIAIRE

« Mon parcours chez APREMIS dès le début à ma sortie pour mon accompagnement a été très bien. On m'a présenté ma référente qui est un peu dure mais juste. Elle m'a aidé vraiment beaucoup et pour toutes mes démarches à faire, même si pour moi c'était un peu compliqué car je viens du 59 et avec la séparation c'était compliqué. Mais elle n'a rien lâché. On est très bien entouré. Il y avait la psychologue qui m'a suivi depuis le début et ça m'a fait vraiment du bien car j'avais des hauts et des bas. Pour ma réinsertion ça a été vraiment très bien. APREMIS a toujours été derrière moi pour me tirer vers le haut. Et je remercie vraiment tout le personnel d'APREMIS de ne pas m'avoir jugé sur mon passé et de m'avoir aidé à remonter la pente ».

RPM:

Dans la continuité de l'évaluation obligatoire du service de la réparation pénale mineurs menée par l'HAS, un contrôle de fonctionnement a été initié en septembre 2025 par la Direction interrégionale de la PJJ en vue de veiller au bon respect des pratiques et de l'exercice de cette mesure pénale.

REP:

Le REP a co-construit, en partenariat avec l'artiste Mathilde LEULEU, un atelier peinture proposant aux personnes détenues de réhabiliter les locaux de l'unité de vie familiale du Centre de détention de Bapaume. 15 demi-journées ont été nécessaires aux 89 participants (hommes et femmes) pour réaliser ce projet.



PE:

Comme l'année dernière, suite à une mobilisation de toute l'équipe du placement extérieur, ainsi que des bénéficiaires, nous avons organisé une journée « Nettoyons la Nature » le 26 septembre 2025, afin d'une part de mettre en œuvre une action de sensibilisation sur cette thématique et d'autre part partager une journée dans un autre cadre que celui

« Accompagner pour reconstruire. »



lui du bureau. Nous avons sollicité le matériel nécessaire auprès de l'enseigne Leclerc et nettoyé les bords de Somme. Cette année, 13 participants ont partagé un pique-nique le midi afin de reprendre des forces, après avoir ramassé 82 kg de déchets!

8 REVUE DE PRESSE CHOISIE



La Banque alimentaire organise sa collecte hivernale dans la Somme à partir du vendredi 28 novembre

Les bénévoles seront dans les supermarchés du département pendant trois jours. Avec l'objectif de collecter des denrées alimentaires qui viendront aider près de 10 000 personnes touchées par la précarité.



Jean-Paul Meyronneinc est président de la Banque alimentaire depuis avril 2025.

3 jours de collecte

La collecte organisée par [la Banque alimentaire](#) dans toute la France se déroule entre vendredi 28 et dimanche 30 novembre. « Elle consiste à demander aux Français de nous faire des dons en nature lorsqu'ils font leurs courses en supermarché », résume Jean-Paul Meyronneinc, nouveau président de la Banque alimentaire de la Somme. Les denrées collectées sont ensuite redistribuées aux bénéficiaires de l'association.

10 % des volumes distribués

La Banque alimentaire collecte chaque année 1 225 tonnes de denrées dans la Somme. La collecte hivernale lui assure environ 10 % des volumes de ce qu'elle redistribue chaque année. Il ne faut donc pas se manquer pour ce grand rendez-vous. « Nos bénévoles et ceux de nos associations partenaires seront dans une centaine de magasins dans tout le département », précise le président. Les besoins sont identifiés : les produits secs (pâtes, riz, farine, huile, conserves), les produits pour bébés (petits pots, lait en poudre, couches) et les produits d'hygiène (brosses à dents, dentifrice, savon, shampoing).

47 bénévoles et salariés

Dans le département, la Banque alimentaire s'appuie sur un effectif d'une quarantaine de bénévoles, dont le président. Ils épaulent les sept salariés dans leurs missions quotidiennes.

62 associations partenaires

Les denrées collectées ou achetées sont distribuées à 62 associations partenaires dans tout le département. Des antennes de la Croix-Rouge, mais aussi des centres communaux d'action sociale et des associations de loi 1901 comme Emmaüs ou l'APREMIS. Dans le cadre de la collecte annuelle, chaque association partenaire gardera sur place ce qui sera récolté pour éviter une logistique trop importante et inutile.

9 225 personnes accueillies

Les associations en lien avec la Banque alimentaire ont accueilli 9 225 personnes au cours de l'année. [Jean-Paul Meyronneinc voit la précarité évoluer](#) : « *Aujourd'hui, nous avons un peu moins de familles nombreuses. Mais nous aidons des travailleurs pauvres, en CDD ou avec des temps partiels ; des étudiants et des retraités. Le nombre de nos bénéficiaires est stable, mais le nombre de foyers qui bénéficient de l'aide alimentaire est plus important que par le passé.* » Le président de la Banque alimentaire de la Somme constate aussi une hausse de la précarité en zone rurale, « *où la solidarité n'est plus ce qu'elle était* ».

Courrier Picard – Novembre 2025

Journée contre la précarité énergétique : l'Uniopss porte trois propositions pour changer la donne

18/11/2025 Uniopss

À l'occasion de la 5e édition de la JCPE du 18 novembre 2025, l'Uniopss souligne la nécessité d'intensifier l'ambition en matière de rénovation énergétique. Elle plaide, en ce sens, pour plusieurs mesures dans le cadre du PLF 2026 et appelle à soutenir une proposition de loi transpartisane sur les bouilloires thermiques, qui devrait être examinée en janvier 2026.

Cette année encore, l'Uniopss est partenaire de la Journée contre la précarité énergétique, pilotée par 19 organisations sociales et environnementales. Objectif : interpeller autour de la précarité énergétique, cette injustice sociale, sanitaire et environnementale qui touche 12 millions de personnes en France.

La précarité énergétique vient en effet aggraver la situation de personnes vulnérables tels que des jeunes précaires en insertion professionnelle, des personnes âgées isolées, des personnes malades, ou encore des personnes de tous âges en précarité économique.

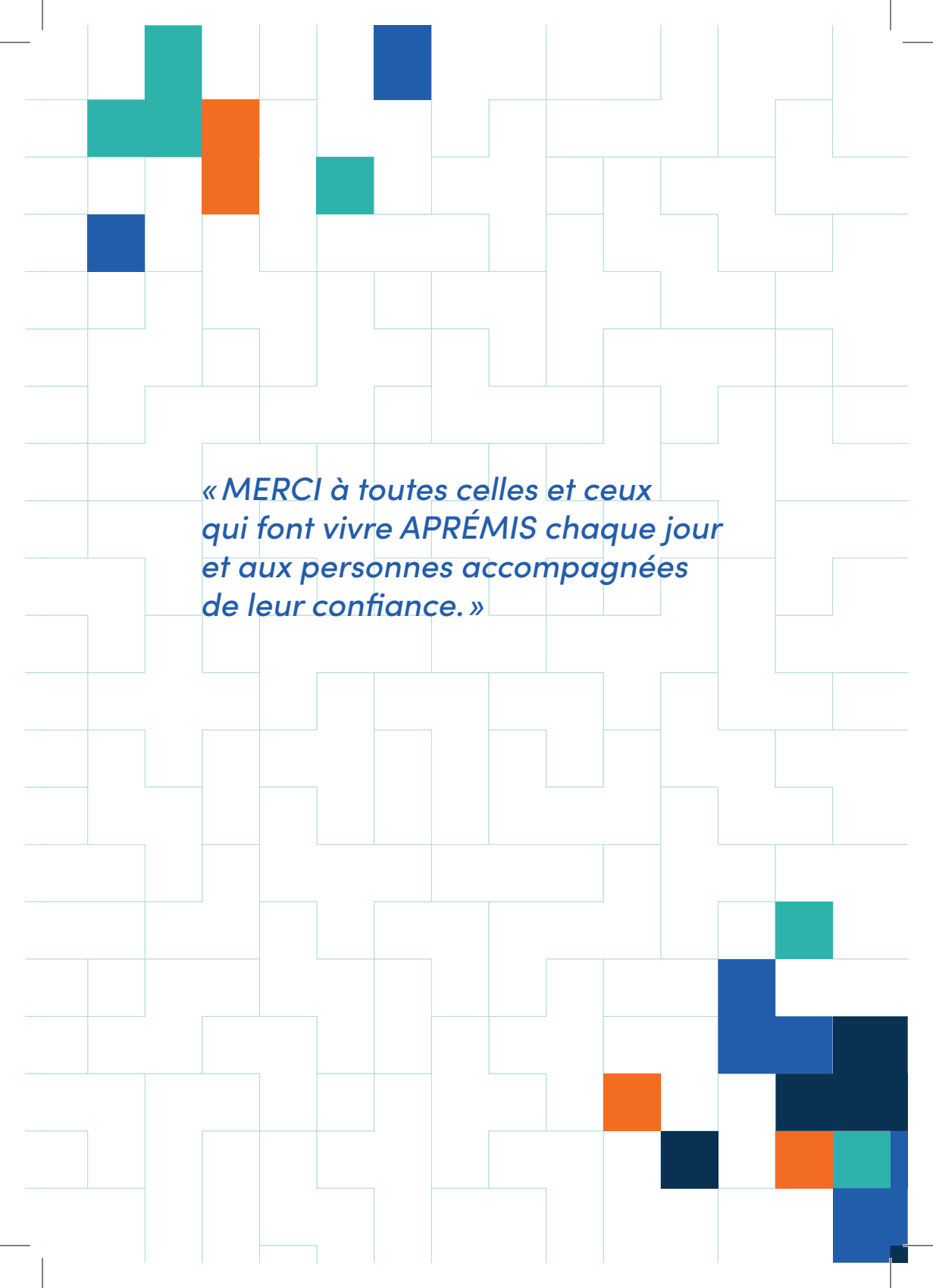
Face à ces constats, l'Uniopss propose 3 actions prioritaires :

En matière de rénovation énergétique, il convient de :

- **Revenir aux ambitions initiales de MaPrimeRénov'** qui priorise les rénovations globales et les ménages précaires, **avec un budget sincère à hauteur de 4 milliards d'euros.**
- **Soutenir, lors de la prochaine niche transpartisane de janvier 2026, la proposition de loi transpartisane** initiée par la Fondation pour le Logement des Défavorisés, signée par 152 députés issus de 8 groupes politiques. Cette proposition de loi **vise à « adapter les logements aux canicules et à protéger leurs occupants »**, notamment en intégrant la surchauffe du logement dans la définition légale de la précarité énergétique et de la rénovation globale, ou en créant un droit pour les locataires de pouvoir exiger que leur propriétaire installe des volets et des ventilateurs brasseurs d'air.

En matière de précarité énergétique, il convient de :

- **Rétablir, a minima, les 225 millions d'euros du budget 2024 dédié au chèque énergie**, dans le PLF 2026.



*« MERCI à toutes celles et ceux
qui font vivre APRÉMIS chaque jour
et aux personnes accompagnées
de leur confiance. »*



21 rue Sully | BP 61629 | 80016 AMIENS Cedex 1

Tél: 03 22 93 50 60 | association@apremis.fr

www.association-apremis.org

